

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014**

*L'an deux mille quatorze, 20 JUIN à 19h00, le Conseil Municipal, convoqué le 16 juin 2014, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Maire.*

*Présents : M. GAILLARD Jean Pierre, Mme PALITO Marlyse, MM. MORIN François, GAURIAUD Alain, MARSOLLET Bernard, Mme CHANCLOU Séverine, Adjoint, M ASTIE Claude, Conseiller Délégué, GUILLET Georges, PERCHAIS Sandrine, BREDEL Elisabeth, CARDUNER Isabelle, RAVET Aurélien, MARIEAU Gérard, DE BOURNONVILLE Nanou, DUPEUX Gérard, PICHOT Catherine.*

*Absente : Mme DORIN*

*Monsieur GUILLOT a donné pouvoir à Mr MORIN  
Mme LEYRIT a donné pouvoir à Mme PALITO*

*Madame BREDEL est désignée secrétaire de séance.*

---

<i>Date de convocation</i>	<i>:</i>	<i>16 juin 2014</i>
<i>Nombre de Membres en exercice</i>	<i>:</i>	<i>19</i>
<i>Nombre de Membres présents</i>	<i>:</i>	<i>16</i>
<i>Nombre de suffrages exprimés</i>	<i>:</i>	<i>18</i>

---

- *Les Services Préfectoraux demandent que soit complétée la composition de deux commissions pour lesquelles les élus ont voté au Conseil Municipal du 7 avril 2014*

### **ELECTION MEMBRES SUPPLEANTS DE LA CAO**

*3 suppléants doivent être élus.*

*Pour mémoire les titulaires déjà élus sont : M MARIEAU, GUILLET et ASTIE*

*Il est procédé à l'élection suivant le scrutin de la représentation proportionnelle au plus fort reste.*

*Sont élus à bulletins secrets et à l'unanimité :*

- *Mr DUPEUX*
- *Mme PALITO*
- *Mr MARSOLLET*

### **ELECTION MEMBRES SUPPLEANTS COMMISSION DSP CANTINE**

*Il est procédé à l'élection de 3 suppléants*

*Se présentent : MM MORIN, Mmes PERCHAIS, BREDEL*

*Pour mémoire, les titulaires déjà élus sont MM GAURIAUD, Mme PALITO, RAVET*

Sont élus à la majorité : Mmes PERCHAIS, BREDEL, Mr MORIN

### **INFORMATIONS RECENTES**

#### Réforme des rythmes scolaires :

*La proposition de réforme des rythmes scolaires n'a pas été acceptée par l'Académie – une rencontre avec le Directeur d'Académie est sollicitée par le Maire et les parents d'élèves*

*Un débat est engagé :*

*Monsieur MARIEAU rappelle que la commune du Bois Plage avait déposé un projet à l'Académie correspondant à une concertation de 16 mois. La révision du projet devant s'établir sur un fondement fort, l'Académie a estimé que comme tel n'était pas le cas, le projet initial a été maintenu*

*Dans tous les cas, il estime que les enfants de moins de 3 ans ne peuvent pas être traités comme ceux de 10/12 ans.*

*Monsieur GAURIAUD précise qu'il s'agissait d'un avant-projet, donc modifiable. Il était d'ailleurs nécessaire que le projet définitif soit déposé avant le 6 juin pour toutes les communes.*

*Monsieur RAVET ne comprend pas qu'une administration puisse imposer à la municipalité une décision qui engage les finances communales et qui va à l'encontre d'une décision majoritaire des élus, des enseignants et des parents*

*Madame PICHOT indique que la commune du Bois Plage a fait une concertation exemplaire qui a servi de modèle à certains et elle est surprise qu'il faille revenir sur le projet initial".*

*Monsieur le Maire précise que les possibilités offertes par le décret HAMON permettaient de proposer d'autres TAP mieux adaptées pour mettre en place une organisation plus harmonieuse.*

#### Chenilles processionnaires :

*L'épandage aérien pour lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires n'est pas prévu en 2014 au niveau des Services Préfectoraux*

#### PPRI :

*La cartographie des zones submersibles (plan de prévention des risques littoraux) sera examinée le 24 juin 2014 à la Direction Générale de la Prévention des Risques à PARIS en présence de la Communauté de Communes.*

#### EN DEHORS DE L'ORDRE DU JOUR :

*Mr DUPEUX s'étonne qu'à la veille de la saison estivale la protection du pied dunaire ne soit pas réalisée.*

*Mr le Maire répond qu'il s'agit d'un retard en raison de la pénurie d'approvisionnement de piquets, et que l'ONF débutera les travaux cette semaine pendant environ 4 à 5 jours.*

*La réunion publique prévue le 26 juin pour la présentation des projets logements locatifs donne lieu à un échange compte tenu de l'évolution en préparation du programme du centre bourg.*

*La séance est levée à 19 h 30*

*Le Maire  
Jean-Pierre GAILLARD*